

Apprentissage anticipée **De la conduite**

AVEC L'AAC, JE NE PREPARE PAS SEULEUMENT LES EPREUVES DU PERMIS DE CONDUIRE.

J'approfondis avec mon enseignant les comportements qui me permettront de mieux prévoir les situation a risques.

J'apprends a mon rythme avec l'aide d'un accompagnateur qui me connait bien et qui me permet d'acquérir une très forte expérience.

Contact

MAIL: coach.conduite974@gmail.com

TEL: 0692 52 06 19



Vous avez des questions?

vous pouvez nous contacter sur:

FACEBOOK

TELEPHONE

MAIL



Des 15 ans, je peux choisir la conduite accompagnée.

2 Phases:

- Une période de formation initiale
- Une période de conduite accompagnée

Avant de pouvoir conduire avec un accompagnateur, la formation initiale comprend:

- Une évaluation préalable 1h
- Une formation théorique pour l'examen du code
- Une formation pratique (20h au moins en manuelle et 13h au moins en automatique)

Une fois l'épreuve du code obtenue et le niveau de conduite jugée suffisant par l'enseignant, celui-ci délivre une attestation de fin de formation initiale. Cette attestation est consignée dans le livret d'apprentissage. Elle est aussi remise a la compagnie d'assurance, car elle est indispensable pour commencer la conduite accompagnée. La phase de conduite accompagnée débute par par

La phase de conduite accompagnée débute par par un rendez-vous préalable d'une durée minimale de 2h.

Il réunit l'élève, installe au poste de conduite, l'enseignant a ses cotes et l'accompagnateur assis a l'arrière, afin de réaliser le passage relais entre enseignant et accompagnateur.

A la fin de cette séance, un guide est remis a l'accompagnateur, dans lequel il trouvera les informations utiles a la formation du futur conducteur.

Cette phase de conduite dure 1 an au moins, sur 3000km au moins, en compagnie d'un ou plusieurs accompagnateurs.

Au cours de cette phase, au moins 2RDV pédagogiques de 2h sont effectués.



Apprentissage anticipée **De la conduite**

AVEC L'AAC, JE NE PREPARE PAS SEULEUMENT LES EPREUVES DU PERMIS DE CONDUIRE.

J'approfondis avec mon enseignant les comportements qui me permettront de mieux prévoir les situation a risques.

J'apprends a mon rythme avec l'aide d'un accompagnateur qui me connait bien et qui me permet d'acquérir une très forte expérience.

Contact

MAIL: coach.conduite974@gmail.com

TEL: 0692 52 06 19



Vous avez des questions?

vous pouvez nous contacter sur:

FACEBOOK

TELEPHONE

MAIL

Notre Auto-école vous intéresse ?

N'hésiter pas a nous suivre sur Facebook pour suivre nos actualités

À bientôt!

LES AVANTAGES DE L'AAC

L'assurance:

Avantages tarifaires des compagnies d'assurance: supprime de la 1ère année diminuée de 50% Suppression de la supprime de la 2e année si je n'ai occasionné aucun accident.

Une meilleure réussite:

L'examen intervient dès 17 ans, au terme d'une formation performante et après une année au moins de conduite accompagnée.

Le taux de réussite à l'examen du permis de conduire est meilleur que celui correspondant à la formation classique: 75% de réussite contre 58% pour la filière traditionnelle.

La durée du permis probatoire:

La période probatoire est réduite à 2ans, au lieu de 3 pour les conducteurs issus de la formation traditionnelle.

Moins d'accidents:

L'apprentissage anticipé de la conduite garantit une meilleure sécurité.

Quatre fois moins d'accidents que les conducteurs issus de la formation traditionnelle au cours des premières années de conduite.